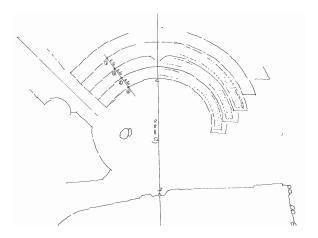
## Sauver l'hémicycle de la Place Cassin

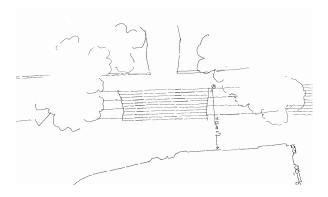
(mars 2011)

Pierre Colboc, célèbre architecte qui a participé à la conception du Musée d'Orsay, déplore la suppression de la place Cassin dans le projet de jardin de Mangin. Il propose une solution de compromis permettant de conserver la forme en hémicycle de la place, tout en l'intégrant au projet de Mangin. Sa proposition, étayée par de nombreux croquis, est en ligne sur le site architecturhalles.com. La voici en résumé.

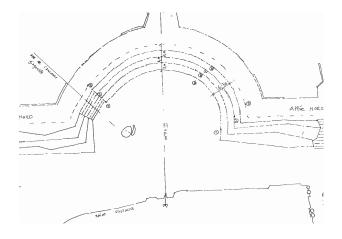
La place Cassin actuelle : un grand hémicycle avec 4 larges gradins



Le projet d'aménagement de Mangin : un escalier en bordure de la rue Rambuteau et une allée est-ouest en haut de l'escalier



La proposition de Colboc : un hémicycle de 4 gradins plus étroits qu'aujourd'hui, l'allée est-ouest de Mangin faisant une « boucle » pour contourner l'hémicycle, à la place des deux gradins supérieurs actuels



Pour mémoire, l'amendement adopté par le Conseil de Paris le 6 avril 2009 :

Art.4.- La place René Cassin est préservée dans son état d'esprit actuel, notamment sa forme générale et sa déclivité qui évoque un amphithéâtre à ciel ouvert.

Une signalétique à caractère pédagogique relate l'œuvre et la biographie de René Cassin.

La sculpture d'Henri de Miller est maintenue au sein de cette place, sous réserve de l'accord des membres de la concertation, dans son emplacement.

Seule la proposition Colboc nous paraît de nature à respecter cet amendement.

Si vous soutenez cette proposition, merci de signer la pétition ici :

http://www.accomplir.asso.fr/actualite/petition cassin 032011.php